

DU LUNDI 7 JUILLET  
AU VENDREDI 8 AOÛT

## LES QUARTIERS D'ÉTÉ

JEUX - SPORTS -  
ATELIERS CRÉATIFS -  
SPECTACLES - DÉTENTE -  
CINÉMA PLEIN AIR - CIRQUE -  
STRUCTURE GONFLABLE -

SUR L'ESPACE JACQUES BREL  
ET AU PARC DE LA PATTE D'OIE

**NOCTURNES**  
LES MERCREDIS SOIR

6. Les travaux en cours  
et à venir à Gonesse

12. **dossier** Le stationnement  
résidentiel se déploie  
dans les quartiers

## Remise des diplômes des CM2

Le 10 juin dernier à la salle Jacques Brel, les élèves de CM2 de l'ensemble des écoles élémentaires de Gonesse ont reçu leur diplôme de fin cycle primaire. Le diplôme a été remis aux élèves par Malika Caumont, adjointe au maire déléguée à l'Éducation et par Delphine Liot, représentante de l'inspectrice de l'éducation nationale, Laura Fouchard.

La Ville souhaite à tous les élèves de bonnes vacances et une bonne rentrée au collège !



## Chères Gonessiennes, Chers Gonessiens

**L**e 18 juin 1995, jour de ma première élection comme maire de notre Ville, est le point de départ de trente années de projets au service d'une ambition constante : transformer notre ville et améliorer la qualité de vie de tous les habitants.

Dès juillet 1995, avec l'éducation et la jeunesse au cœur de nos engagements, nous lançons la construction de l'école élémentaire Marie Curie dans le quartier des Tulipes, livrée en septembre 1996. En 2005, le Programme de Rénovation Urbaine a métamorphosé le quartier Saint-Blin - La Madeleine, lui redonnant fierté et dynamisme. Après la création de la médiathèque George Sand au centre du quartier de la Fauconnière, c'est l'ouverture de la médiathèque de Coulanges en 2007 qui renforce encore l'accès à la culture pour tous. L'aménagement du parc de la Patte d'Oie en 2017 a créé un véritable poumon vert. En 2022, ont été inaugurés le complexe sportif Eugène Cognevaut et la nouvelle école Marc Bloch, équipements essentiels à l'épanouissement de nos enfants, comme l'ont été les travaux de rénovation des écoles Péguy et Perrault en 2017-2018 prévus dans la restructuration du secteur dans le quartier des Marronniers. Et en septembre 2025, les portes du nouveau poste de Police Municipale s'ouvriront pour mieux garantir notre sécurité. Quelques exemples parmi tous les projets réalisés, en cours et à venir portés par les équipes municipales. **C'est une grande fierté d'œuvrer pour les Gonessiennes et Gonessiens d'hier, d'aujourd'hui et de demain.**

Retrouvons-nous à la rentrée autour de rendez-vous forts : Libération de la Ville, Forum des Associations, Journées du Patrimoine et le lancement de la Saison Culturelle. En attendant les Quartiers d'Été proposeront, dès début juillet, de belles activités pour petits et grands. Je vous souhaite à tous d'excellentes vacances !

Fidèlement. 

Jean-Pierre **Blazy**

Maire de Gonesse



## SOMMAIRE

### 4• retour sur

### 6• urbanisme

Place Marc Sangnier: un espace public transformé au service du quotidien

### 7• urbanisme

Travaux en cours Place du Général de Gaulle : vers une circulation plus fluide

### 8• urbanisme

Travaux d'été à Charles Peguy  
La rue Hector Berlioz bientôt remise à neuf

### 9• urbanisme

Une école repensée pour l'avenir : cap sur la rénovation et l'extension de l'école Albert Camus

### 10• urbanisme

La friche de l'ancien hôpital : un projet structurant pour l'avenir de la ville

### 11• urbanisme

La piscine et le gymnase bientôt ouverts à la Fauconnière

### 12• Le stationnement résidentiel se déploie dans les quartiers

### 15• environnement

La déchèterie de Gonesse : un service indispensable pour les habitants

### 16• éducation

Gonesse labellisée Cité Éducative

### 17• figure locale

Miguel Serna Cardenas : parler, c'est déjà convaincre

### 18• jeunesse

Des chantiers éducatifs pour se construire

### 20• événement

Gonesse part en vacances avec les Quartiers d'Été

### 22• urbanisme

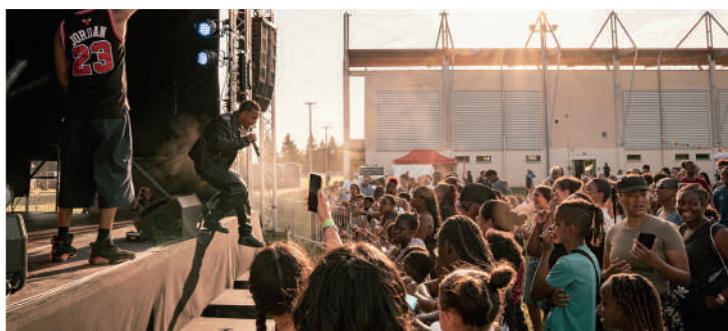
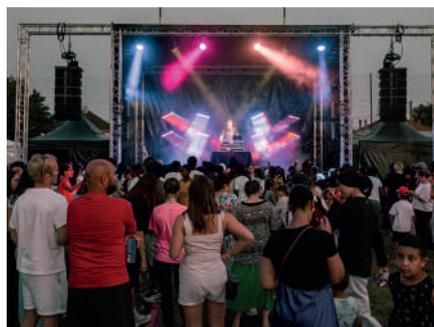
Concertation relative à la modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme

### 23• infos pratiques

### 25• grille cinéma

### 26• tribunes

ÉVÉNEMENT



**Gonesse en fête, 3<sup>ème</sup> édition !**

Pendant deux jours, Gonesse s'est mise en fête et en musique avec des activités qui ont conquis le cœur des 4000 spectateurs présents au stade Cognevaut. La fête a été rythmée par les danseurs Elite, le rappeur Opal, Youka mais aussi des démonstrations sportives et des scènes musicales. (Photos : Pierre Pineau) 

**Baromètre des nuisances aériennes** /// MAI 2025

Nombre de fois que des avions ont dépassé les 65 dB\* par jour en moyenne



**Le jour de 6h à 22h**

**355 vols à plus de 65 dB**



**La nuit de 22h à 6h**

**46 vols à plus de 65 dB**



## CULTURE ET JEUNESSE



### Jeunesse, citoyenneté et cultures urbaines

Le jeudi 12 juin, à la Médiathèque de Coulanges la Ville de Gonesse a lancé le premier Café Citoyen avec l'animation d'une rencontre débat sur le thème des banlieues en présence du maire Jean-Pierre Blazy et mesdames Constance Rivière, directrice générale du Palais de la Porte Dorée et Élise Goldberg, lauréate du Prix Littéraire de la Porte Dorée 2024. Le futur Tiers-Lieu rue de Paris a aussi été inauguré dans l'ancienne école municipale de musique. 

## VIE LOCALE



### Une belle participation aux assemblées de quartiers

Tout le mois de juin, vous avez été nombreux à participer aux assemblées de quartiers. La présence de nombreux habitants démontre le grand intérêt que suscitent les transformations de la ville. 



## Place Marc Sangnier : un espace public transformé au service du quotidien

La place Marc Sangnier bénéficie depuis 2022 d'un vaste programme de requalification. L'objectif : redonner toute sa valeur à cet espace central pour les habitants du quartier, en l'adaptant aux nouveaux usages et en renforçant son attractivité.

### Une transformation conduite en quatre phases

#### >>> Phase 1 - 2022 :

##### Études techniques et interventions préparatoires

La première phase, réalisée en 2022, a consisté à engager les diagnostics techniques et les premiers travaux d'aménagement du site. Cette étape fondatrice, essentielle à la définition du projet global, a représenté un investissement de 200 000 € TTC.

#### >>> Phase 2 - 2023 :

##### Réaménagement structurel

En 2023, la Ville a poursuivi la requalification avec la création d'un muret en granit et d'un escalier central permettant de structurer l'espace de manière plus lisible et fonctionnelle. Ce réaménagement a mobilisé 80 000 € TTC.

#### >>> Phase 3 - 2023 :

##### Mobilier urbain et valorisation des abords

Toujours en 2023, des aménagements complémentaires ont été réalisés pour améliorer le confort et l'usage de la place : installation de bancs, agrandissement de la terrasse du café, et sécurisation des cheminements. Cette phase d'embellissement a représenté 290 000 € TTC.

#### >>> Phase 4 - 2025 :

##### Derniers aménagements en cours

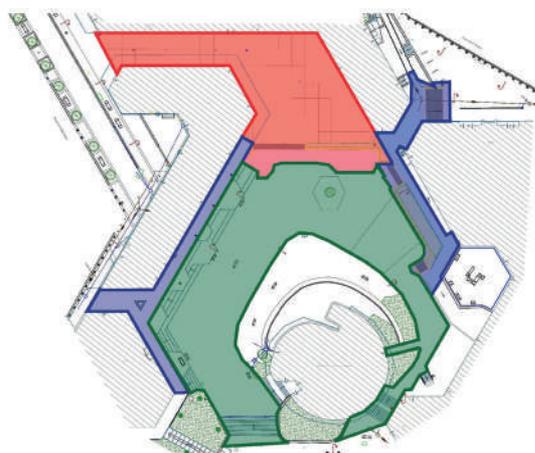
Depuis le printemps 2025, la dernière phase est en cours. Elle porte sur la création d'un terre-plein central, l'installation de mobilier urbain, la modernisation de l'éclairage et l'intégration de zones végétalisées. Ces travaux d'achèvement s'élèvent à 430 000 € TTC.

“ Cet aménagement contribue à améliorer le quotidien des habitants du quartier, en offrant un espace public moderne, accessible et accueillant ”



#### Patrice RICHARD

Adjoint de quartier du centre-ville, aux Travaux, à la Commande publique et au Jumelage.



> Avec plus d'un million d'euros TTC investis au total, la Ville affirme sa volonté d'améliorer la qualité de vie dans l'ensemble des quartiers. La place Marc Sangnier devient ainsi un espace public plus lisible, mieux équipé, et prêt à accueillir les Gonnessiens dans un cadre apaisé et rénové. 



## Travaux en cours Place du Général de Gaulle : vers une circulation plus fluide

Depuis le début du mois de juin, la Place du Général de Gaulle au Centre-ville connaît un important chantier de réaménagement, mené par l'entreprise Eiffage.

**C**es travaux, qui doivent se poursuivre jusqu'au 15 septembre, ont pour objectif principal de fluidifier la circulation sur cette place du centre-ville souvent engorgée.

Place centrale de la commune, la Place du Général de Gaulle voit transiter chaque jour un grand nombre de véhicules, mais aussi des piétons. La municipalité, consciente des difficultés récurrentes rencontrées par les automobilistes et les riverains, a donc engagé un programme de modernisation d'un montant total de **632 000 € TTC**, confié à la société Eiffage.

Le chantier comprend notamment :

- la reconfiguration des voies de circulation
- l'optimisation des places de stationnement
- la mise en place de nouveaux dispositifs de signalisation
- l'élargissement de certaines zones de passage.

Pendant la durée des travaux, la circulation est maintenue mais adaptée avec des déviations ponctuelles. La Ville de Gonesse invite les usagers à faire preuve de patience et à privilégier le stationnement alentours ou à prendre les transports en commun lorsque cela est possible.



À l'issue du chantier, la Place du Général de Gaulle bénéficiera d'une circulation plus fluide et d'un espace public modernisé, plus en phase avec les besoins des Gonessiens.

> **Une transformation attendue de longue date, qui s'inscrit dans une volonté plus large de dynamisation du centre-ville.** 



## Travaux d'été à Charles Péguy

A partir du 7 juillet et jusqu'au 25 août, l'école élémentaire Charles Péguy va bénéficier de travaux importants pour améliorer son confort et sa sécurité.

Ces interventions, programmées pendant les vacances scolaires afin de ne pas perturber les élèves et les équipes pédagogiques, marquent une nouvelle étape dans l'entretien et la modernisation du patrimoine scolaire de la ville.

Le chantier principal concernera la réfection complète de l'étanchéité du bâtiment. Ce projet inclut également la création d'une nouvelle descente d'eaux pluviales afin de mieux gérer les écoulements d'eau et de prévenir les infiltrations. Le montant alloué à ces travaux s'élève à 205 000 €.

En même temps, des travaux de revêtement de sol seront réalisés dans certaines parties de l'école, ainsi qu'une rénovation sur deux escaliers, pour un montant complémentaire de 83 000 €. Ces améliorations visent à renforcer la sécurité des déplacements à l'intérieur de l'établissement et à offrir un environnement plus agréable aux élèves comme au personnel.

> Ces investissements nécessaires permettent de maintenir la qualité des infrastructures scolaires et le bien-être des enfants. 

## La rue Hector Berlioz bientôt remise à neuf

Dans le quartier des Tulipes, la rue Hector Berlioz va bénéficier d'une opération de remise à neuf de son revêtement. Une étude technique est actuellement en cours pour préparer ce chantier attendu par de nombreux habitants.

Cette rue présente aujourd'hui un état de surface qui justifie pleinement une rénovation. Fissures, affaissements, revêtement usé : les signes d'usure sont visibles et rendent cette intervention nécessaire pour améliorer à la fois le confort des usagers et la sécurité de tous.



Le projet, une fois validé, permettra de doter la rue d'une chaussée entièrement refaite, plus durable et adaptée aux besoins des habitants des Tulipes. Il s'inscrit dans une volonté plus large de la Ville d'entretenir et de moderniser les voiries communales, rue par rue, en fonction des priorités constatées sur le terrain.

> Les riverains seront tenus informés des étapes à venir dès que le calendrier des travaux sera établi. 



## Une école repensée pour l'avenir : cap sur la rénovation et l'extension de l'école Albert Camus

Un ambitieux projet de rénovation et d'extension de l'école élémentaire Albert Camus, a été engagé par la Ville afin de mieux répondre aux besoins éducatifs croissants, de garantir le confort des élèves et du personnel, tout en assurant la conformité de l'établissement aux dernières normes réglementaires.

### Un établissement modernisé et agrandi

Ce projet d'envergure comprend deux volets majeurs :

- **La rénovation complète du bâtiment existant** et de ses abords,
- **La création d'une extension** accueillant notamment **trois nouvelles salles de classe, un réfectoire de 106 places** avec une cuisine de réchauffage, ainsi que plusieurs **locaux de service**.

À terme, la capacité du réfectoire permettra d'assurer deux services, soit un accueil de **212 élèves**, en adéquation avec l'augmentation des effectifs scolaires prévue. L'ensemble du site fera l'objet d'une mise aux normes complète, tant en matière **d'accessibilité, de sécurité incendie, que de performance thermique et acoustique**. L'école bénéficiera également **d'un traitement acoustique renforcé**, garantissant un environnement d'apprentissage calme et agréable.

Tandis que la majorité des salles de classe resteront dans le bâtiment rénové, l'étage de l'extension accueillera une salle de classe, une salle d'activités et une bibliothèque largement ouverte sur **une cour végétalisée**. Le **stockage des matériels pédagogiques** est prévu à proximité immédiate de la salle d'activités.

Les **bureaux administratifs** seront regroupés à l'extrémité nord de l'extension, séparant clairement les espaces dédiés aux élèves de ceux réservés aux enseignants et au personnel. **Un escalier extérieur** viendra compléter cet aménagement pour répondre aux exigences réglementaires en matière de sécurité incendie.

Pour les extérieurs, au nord, **un jardin paysager** apportera une respiration végétale à l'établissement, tandis qu'au sud, **la cour de récréation** comprendra des espaces pour **les activités sportives** et **un amphithéâtre en plein air**.

### Un établissement modernisé et agrandi

Les travaux se dérouleront en deux grandes phases :

**Phase 1 >>> juillet 2025 - juin 2026 :** construction de l'extension

**Phase 2 >>> juin 2026 - mars 2027 :** rénovation du bâtiment existant

Lors du Conseil municipal du 23 juin, le budget de l'opération a été présenté :

- **Extension de l'école : 3 774 685 € HT**
- **Réhabilitation du bâtiment existant : 2 307 029 € HT**

Soit **un investissement total de 6 081 714 € HT**, pour une surface créée de 768 m<sup>2</sup> et une surface existante rénovée de près de 1 200 m<sup>2</sup>.

> **Ce projet marque une étape importante pour la Ville, qui réaffirme ainsi son engagement en faveur d'un cadre éducatif moderne, accessible, et adapté aux besoins des enfants d'aujourd'hui et de demain.**



## La friche de l'ancien hôpital : un projet structurant pour l'avenir de la ville

C'est un tournant décisif pour notre commune : la friche de l'ancien hôpital, longtemps laissée en attente d'un projet, va faire l'objet d'un réaménagement. Située en plein cœur de la ville, cette parcelle stratégique s'apprête à devenir un nouveau pôle de vie et d'activités au service des habitants.

### Un site chargé d'histoire

Démoli depuis plusieurs années, l'ancien hôpital avait laissé place à un espace inexploité. Cette friche, d'une superficie de plusieurs milliers de mètres carrés, suscitait depuis longtemps l'attention des élus et des habitants. Son emplacement, à proximité immédiate du centre-ville et des principaux axes de circulation, en fait un lieu clé dans la redynamisation du centre-ville.

### Un projet à la croisée des enjeux urbains, sociaux et environnementaux

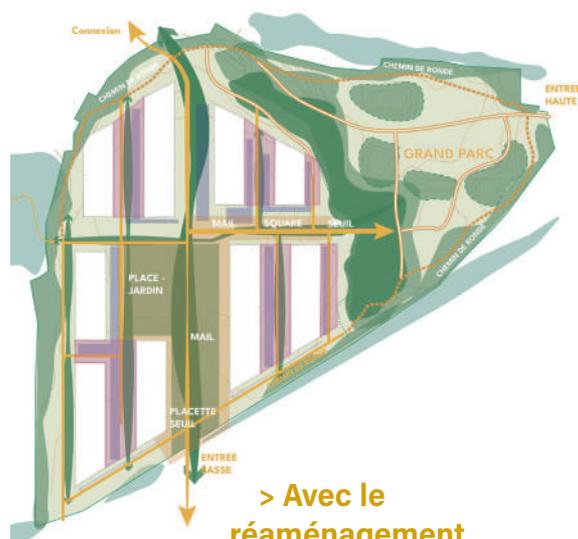
Porté par la municipalité avec son partenaire Louis Pailard architecte & urbaniste, ce projet de requalification vise à transformer le site en un véritable espace multifonctionnel, articulant logement, services, espaces verts et équipements publics.

Parmi les orientations envisagées :

- La création de 9 lots de 250 appartements et duplex
  - 1/3 sera mis en accès à la propriété
  - 1/3 au rez-de-chaussée sera dévolu au personnel hospitalier
  - 1/3 sera proposé à la location
- Création de places de parking
- Des commerces et de services de proximité, afin de dynamiser l'activité économique locale
- L'aménagement d'un parc urbain, garantissant un îlot de fraîcheur et de biodiversité au cœur de la ville.

### Un calendrier progressif, pour une transformation en douceur

Les premières études de faisabilité ont été engagées, et le permis de construire sera déposé ce mois-ci. Les travaux devraient commencer dans le deuxième trimestre 2026, avec une livraison prévue au deuxième trimestre 2028.



> Avec le réaménagement de la friche de l'ancien hôpital, la ville affirme sa volonté de bâtir un territoire accueillant. 



## La piscine et le gymnase bientôt ouverts à la Fauconnière

Les chantiers de la piscine et du gymnase à la Fauconnière vont s'achever mi-octobre 2025. Une ouverture longtemps attendue par les habitants et la Municipalité.

**L**a piscine et le gymnase doivent enfin ouvrir leur porte l'automne prochain. En deux bâtiments séparés, le gymnase ouvrira dès la fin du chantier tandis que la piscine n'accueillera du public que quelques semaines après, le temps des dernières vérifications techniques.

Les retards engendrés sur le chantier sont la conséquence d'une série d'événements regrettables. Il a d'abord été interrompu par la mise en liquidation judiciaire, en décembre 2023, de la société ALRIC qui s'occupait de la première phase du chantier - le gros œuvre - c'est-à-dire du travail de maçonnerie. La faillite de cette entreprise a causé une interruption complète de tout travaux durant plus de six mois, jusqu'à l'attribution du marché à l'entreprise INOV CONSTRUCTIONS.

Une deuxième interruption du chantier est survenue entre janvier et mars 2025, lors de la phase d'aménagement - pose de cloisons, des sols, peinture, etc. - à cause d'arrêts des chantiers de la société OXIUM, chargée de cette partie. Alors que la livraison de la piscine était prévue en avril et celle du gymnase en mai, au 31 mars le niveau d'avancement des travaux était à moins de 20%. La ville avait alors engagé une procédure de résiliation du contrat et demandé une pénalité financière. La poursuite du chantier a été répartie entre trois entreprises : INOV CONSTRUCTIONS, BAILLE et SEVA PISCINE.



En somme, un an et demi de retard à cause de la faillite d'une entreprise et de la défaillance professionnelle d'une autre. Mais grâce à la tenacité du Maire et de ses équipes, les habitants pourront enfin bénéficier de ces infrastructures à l'automne 2025. Lors de l'assemblée de quartier du 24 juin, le maire annonce la fin tant attendue de ce chantier aux habitants.

« L'ancien complexe sportif offrira donc un gymnase et une piscine en deux bâtiments séparés, et le mail de circulation piétonne sera très bientôt rouvert au public » a annoncé le maire aux habitants. « L'ancien parking, agrandi, disposera de 77 places de stationnement public, pour les usagers des équipements sportifs mais aussi pour tout le quartier » a-t-il ajouté.

**> Les événements regrettables à la source des longs retards du chantier trouvent finalement un dénouement et la municipalité se réjouit de la livraison du gymnase et de la piscine avant Noël. **

# LE DROIT DE STATIONNEMENT HABITANT

 ARRIVE DANS VOTRE QUARTIER



HORAIRES DE LA  
**ZONE BLEUE RÉSIDENIELLE :**



du **LUNDI** au **SAMEDI**  
de **9h à 19h\***

*\* Respectez les règles du code de la route, notamment l'interdiction de stationner plus de 7 jours consécutifs au même endroit.*

# Le stationnement résidentiel se déploie dans les quartiers

Face à une pression croissante sur le stationnement, la Ville de Gonesse a pris une mesure forte : la mise en place du stationnement résidentiel dans plusieurs quartiers de la commune.

**D**epuis plusieurs mois, les quartiers des Marronniers, de la Fauconnière et des Tulipes bénéficient de nouvelles zones bleues résidentielles. L'objectif est clair : redonner la priorité aux habitants pour se garer près de chez eux.

Trop de voitures épaves ou dites « ventouses » - ces véhicules qui ne bougent pas pendant des semaines - occupent inutilement les places disponibles. Cette occupation anarchique pénalise directement les Gonessiens et nuit à la qualité

de vie des quartiers. En 2024, plus de 500 véhicules de ce type ont été envoyés à la fourrière et en 2025, la ville a continué les opérations coup de propre et continuera de les mener.

De plus en plus, de nombreux automobilistes extérieurs utilisent Gonesse comme point de départ pour se rendre à l'aéroport - en stationnant leur véhicule pendant plusieurs jours puis prenant un taxi - la municipalité a décidé de reprendre la main.

## Des contrôles rigoureux pour assainir l'espace public

Afin d'accompagner cette nouvelle organisation du stationnement, la police municipale mène des contrôles réguliers, précis et méthodiques. Ces opérations permettent d'identifier rapidement les véhicules abandonnés ou en infraction, et de les faire enlever. Ce travail de terrain se traduit par des résultats concrets. Encore ce mois-ci, deux opérations « coup de propre » ont été organisées, notamment sur le parking de la République et sur la place Charles de Gaulle. Grâce à ces actions, des dizaines de véhicules hors d'usage ont pu être retirés, libérant autant de places pour les riverains.

La méthode retenue par la municipalité est progressive et pédagogique. Dans un premier temps, les agents déposent un avis sur les pare-brise - un "papillonnage" destiné à informer les automobilistes de la mise en place du station-



nement résidentiel. Ce message invite les résidents à se rendre au poste de police municipale pour retirer un macaron d'identification (deux par foyer maximum). Ce macaron permet de se garer librement dans les zones bleues résidentielles de 9h à 19h gratuitement et sans durée limitée. Dans un second temps, la phase de verbalisation est enclenchée pour les véhicules non munis du macaron.

## — Une forte mobilisation des habitants

Le dispositif a d'ores et déjà connu une forte adhésion. À ce jour, des macarons ont été distribués à :

- **19 foyers** aux Genévriers
- **102 foyers** au Vignois
- **158 foyers** à Saint-Blin
- **179 foyers** au Centre-ville
- **202 foyers** aux Tulipes, dont **33** dans les résidences dites des musiciens
- **265 foyers** à la Madeleine
- **938 foyers** à la Fauconnière
- **1320 foyers** aux Marronniers

Ces chiffres témoignent à la fois de l'efficacité du dispositif d'information et de l'intérêt des Gonnessiens pour cette mesure, qui leur redonne une certaine tranquillité au quotidien.



Des marquages au sol ainsi que des panneaux de signalisation ont été récemment installés dans la ville de Gonesse afin d'indiquer clairement les emplacements des zones bleues réservées au stationnement résidentiel. Cette signalétique vise à faciliter l'identification des zones concernées et à améliorer la gestion du stationnement dans les quartiers concernés.



*Retrouvez la foire aux questions de la zone bleue résidentielle sur le site internet de la ville ou via le QR code ci-contre*

**À ce jour,  
plus de 3180 foyers  
gonnessiens ont obtenu  
leur macaron.**

## — Une mesure utile, mais qui ne résout pas tout

La mise en place du stationnement résidentiel est une avancée pour les habitants. Elle répond à un besoin de régulation de l'espace public et de respect des règles communes. Toutefois, cette mesure seule ne suffira pas à régler tous les problèmes liés à la circulation et au stationnement à Gonesse.

Le véritable enjeu réside dans les comportements. Trop souvent, les incivilités au volant viennent gâcher la vie des quartiers : stationnement en double file, sur les trottoirs, devant les accès pompiers ou les entrées de garage... Ces pratiques, malheureusement encore trop fréquentes, révèlent un manque de respect des règles élémentaires du vivre-ensemble.



**POSTE DE POLICE MUNICIPALE**  
20 AV. FRANÇOIS MITTERRAND,  
DU LUNDI AU VENDREDI : 9H-17H en continu  
TÉL. : 01 30 11 89 89

**> C'est pourquoi la ville insiste sur un message central : le respect des règles commence par le respect des autres. Le stationnement résidentiel est un outil efficace, mais il ne portera pleinement ses fruits que si chacun adopte une conduite responsable, respectueuse et civique. G**



## La déchèterie de Gonesse : un service indispensable pour les habitants

Depuis plusieurs années, la municipalité de Gonesse s'engage à offrir aux Gonessiens un service public de qualité en matière de gestion des déchets.



La déchèterie intercommunale, construite en 2008 sur 2500 m<sup>2</sup> au 17 rue Gay Lussac, joue un rôle essentiel dans cette démarche mais ne suffit plus à répondre aux besoins des Gonessiens et des résidents des villes alentours. La majorité municipale s'était donc engagée en 2020 à doter la ville d'un nouvel équipement. Début juin, le maire Jean-Pierre Blazy a posé la première pierre du projet de déchèterie à Gonesse, accompagné de Malika Caumont, vice-présidente du Sigidurs, du vice-président Frédéric Bouche et maire de Villeparisis, de la vice-présidente Catherine Delprat et maire d'Écouen, du président du Sigidurs, Jean-Claude Genies et du maire de Villiers-le-Sec, Cyril Diarra.

Placée sous la compétence de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, la déchèterie sera gérée par le Syndicat Mixte pour les Déchets Ménagers (SIGIDURS). Grâce à ce partenariat, les habitants de Gonesse bénéficieront d'un site fonctionnel de 12 700 m<sup>2</sup>, sécurisé et accessible, permettant la collecte de nombreux types de déchets : déchets verts, gravats, électroménager hors service, bois, métaux, cartons, huiles, etc.

Favoriser l'utilisation de la déchèterie, c'est lutter contre les dépôts sauvages, préserver la propreté des quartiers et encourager le recyclage. Mais si l'abandon d'encombrants sur la voie publique est interdit et passible de sanctions, la déchèterie favorisera aussi le recyclage avec une mission de ressourcerie. Espace dédié à la récupération et à la réutilisation des objets en bon état, les Gonessiens pourront y déposer des meubles, des vêtements, des livres ou tout autre objet réutilisable, qui seront ensuite triés, réparés ou revalorisés.

> Cette démarche s'inscrit dans une logique d'économie circulaire, permettant à la fois de réduire les déchets et de donner une seconde vie à des objets qui peuvent encore être utilisés par d'autres. 

### Horaires et accès

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre, la déchèterie est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30, le samedi de 9h00 à 18h30 et le dimanche de 9h00 à 13h00. L'accès est gratuit pour les particuliers résidant dans l'agglomération, sur présentation d'un justificatif de domicile.



## Gonesse labellisée Cité Éducative



Le 26 mai dernier, la ville de Gonesse a officiellement obtenu le label Cité éducative, rejoignant ainsi le cercle des territoires engagés au service des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans.

**P**ar la signature d'une convention triennale 2025-2027, l'État, la ville de Gonesse, la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale et la Préfecture du Val-d'Oise s'engagent dans un pilotage partagé de la Cité éducative.

L'obtention de ce label permet à Gonesse de bénéficier d'une enveloppe annuelle de **215 000 € pour les actions scolaires et périscolaires**, afin de renforcer l'environnement éducatif des jeunes Gonessiens. Cette reconnaissance vient saluer le travail déjà amorcé durant l'année scolaire 2024-2025 ; et permet désormais d'envisager une montée en puissance des actions dès la rentrée de septembre 2025.

Pour rappel, les Cités éducatives ont pour vocation de répondre à un défi éducatif global en intensifiant les prises en charge avant, pendant et après l'école. Il s'agit d'un véritable projet de territoire, visant à assurer la continuité éducative et à ouvrir le champ des possibles pour tous les enfants et les jeunes, en tenant compte de leurs besoins, de leurs talents et de leurs aspirations. À Gonesse, les quartiers de la Fauconnière, des Marronniers et de Saint-Blin (regroupant 11 établissements scolaires) sont concernés par ce dispositif.

Déjà, grâce à un fonds d'amorçage, plusieurs actions ont vu le jour dès ce printemps. Parmi elles :

- **Des ateliers pour les grandes sections de maternelle**, portant sur le sommeil, les émotions, l'alimentation ou encore l'usage des écrans ;
- **Des projets de narration en CP**, avec l'écriture de récits ou de bandes dessinées diffusés via le Cub'édito ;
- **Des immersions en réalité virtuelle pour les collégiens de Truffaut**, les aidant à mieux comprendre les métiers et les parcours professionnels ;
- **Une exposition interactive sur l'égalité filles/garçons pour les lycéens**, en cours de déploiement sur les structures jeunesse du territoire et sur les Quartiers d'Été ;

Ces premières actions ont reçu un excellent accueil de la part des élèves, des familles et des professionnels.

> **La Cité éducative de Gonesse entend poursuivre et intensifier cette dynamique dès la rentrée 2025. En renforçant les synergies entre les acteurs de l'éducation, et en créant des ponts entre l'école, la famille et la société. G**

## Miguel Serna Cardenas : parler, c'est déjà convaincre

Le 13 juin dernier, Miguel Serna Cardenas, élève de 3<sup>e</sup> au collège Philippe Auguste, remportait avec brio le Trophée du concours d'éloquence du Sénat. Rencontre avec ce jeune passionné, qui rêve de plaider un jour au tribunal.



### **Tu as travaillé plusieurs semaines pour préparer ce concours. Peux-tu nous parler de cet entraînement ?**

Oui, on s'est entraîné tous les mercredis après-midi pendant plusieurs semaines, et aussi une heure tous les vendredis. J'étais accompagné de trois professeurs super investis : le professeur de français, d'anglais et d'histoire. Ils m'ont aidé à comprendre en profondeur les deux sujets : "Sommes-nous libres de choisir ce qu'on devient ?" et "Le silence en dit-il plus que les mots ?".

### **Comment t'es-tu préparé ?**

On a fait beaucoup de mises en scène, des jeux de rôle, des exercices pour apprendre à poser la voix, à gérer le stress. Et chez moi... je criais mes textes dans ma chambre ! Ça peut paraître bizarre, mais ça m'a aidé à libérer mes émotions et à bien articuler.

### **Tu as aussi travaillé la respiration et la voix. Pourquoi ?**

Parce que bien parler, ce n'est pas juste avoir de bonnes idées. Il faut savoir capter l'attention, respirer au bon moment, mettre le ton. J'ai appris à faire résonner ma voix, à parler avec calme ou avec passion, selon les moments.

### **Le concours s'est déroulé dans un lieu assez impressionnant...**

Oui, au Sénat ! C'était magnifique et très solennel. On a même rencontré une sénatrice, c'était inspirant. Le jury était composé de personnes impressionnantes : une représentante de la préfecture du Val d'Oise, un comédien, un journaliste de Libération, une avocate et le maire de Goussainville. Notre élue au conseil municipal Ouiza Khallel est venue nous soutenir. Ça donne envie de bien faire !

### **Qu'est-ce qui t'a donné envie de participer à ce concours ?**

Dès la rentrée, notre principal, Monsieur Bou-djemai, a lancé un appel aux volontaires. Pour moi, ça a été une évidence. Mon rêve, c'est de devenir avocat. Et pour ça, il faut savoir parler, convaincre, défendre. Ce concours, c'était comme un premier pas vers ce rêve.

### **Un dernier mot ?**

Merci à toute l'équipe du collège, à mes profs, à ma famille, et à Gonesse pour son soutien. Je suis fier de représenter ma ville !

**> Toute la ville de Gonesse salue l'exploit de Miguel Serna Cardenas et lui adresse ses plus vives félicitations. Bravo à ce jeune orateur plein d'avenir ! **



## Des chantiers éducatifs pour se construire

Nous vous en parlons en mars dans Le Gonessien : le service de Prévention spécialisée mène avec les jeunes des chantiers éducatifs. Reportage.

**D**epuis plusieurs années, une convention lie la ville de Gonesse au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS95), autrement dit, les pompiers. La convention a même été renouvelée en mars à l'Hôtel de Ville. Pour rappel, le service de prévention spécialisée a deux fonctions : la sauvegarde de l'enfance et la prévention de la délinquance. À ce titre, les agents sont des éducateurs spécialisés. Leur démarche est « d'aller vers ». Ils interviennent auprès des jeunes Gonessiens âgés de 11 à 25 ans pour les accompagner et favoriser leur inclusion sociale, leur autonomie et leur participation active.

### Un partenariat jeunes-pompiers bien rôdé

En juin, les jeunes ont travaillé avec les pompiers en repeignant les murs de la caserne. Séances de sport collectives, montée de la grande échelle du camion, situations d'enfumage, aide aux victimes du feu, toutes ces mises en situation ont créé un lien entre eux et les pompiers, et plus généralement, participent à les rapprocher des institutions de la République. Malika Caumont, Betty Lavital, le service prévention spécialisée de la ville, Luc Strehano président du SDIS 95, Emeline Vidot déléguée du Préfet, Christel Bonnet préfète déléguée pour l'égalité des chances sont allés à leur rencontre à la caserne des pompiers à Gonesse. Ces activités qui sont des « chantiers éducatifs » ont la vertu d'impliquer les jeunes dans des situations professionnelles et donc de les inspirer mais aussi de susciter en eux le sentiment d'appartenance à la société.



**ADELANTE !**

D'autres chantiers éducatifs ont eu lieu avec l'association de la Ressourcerie IMAJ et l'association Declik. Installée à Domont, la Ressourcerie IMAJ, a développé un dispositif nommé « ADELANTE ! », un dispositif sur-mesure pour accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en rupture de parcours ou rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle. Il a pour objectif de les remobiliser, de les accompagner dans la construction d'un projet concret et de les rapprocher du monde du travail ou de la formation.

Ce dispositif propose :

- **Un accompagnement individuel intensif**, adapté à chaque jeune, pour les aider à identifier leurs envies, définir leur projet, surmonter les obstacles et construire un parcours personnalisé vers l'emploi ou la formation.
- **Des ateliers collectifs**, favorisant le développement de compétences transversales (communication, français, mathématiques, le travail en équipe) et la reprise de confiance en soi grâce aux dynamiques de groupe.
- **Des séjours d'immersion et de remobilisation**, conçus pour développer l'autonomie et renforcer les liens sociaux. Ces séjours offrent un cadre stimulant et dépaysant, propice à la découverte de soi et à la mise en action.
- **Des stages en entreprise** permettant aux jeunes de découvrir différents métiers et secteurs d'activité, pour élargir leurs champs des possibles et mieux définir leur projet professionnel.

> **Contact et renseignements : Mathieu Lieuré : 06.07.81.64.14 / Laure Fornells : 07.81.01.11.70**

**Sur les traces du débarquement**

Enfin, en juin, une excursion a eu lieu au mémorial du débarquement avec une dizaine de jeunes menacés par le décrochage scolaire. Le voyage en Normandie a permis de renforcer le lien jeunesse-nation et le sentiment d'appartenance à ce qui est plus grand que soi. Au programme, mémorial du débarquement, plages du débarquement, cimetière américain, bunkers allemands et activités ludiques ont permis aux jeunes de vivre un grand moment de cohésion.



> **Nous vous donnons rendez-vous le samedi 5 juillet pour une journée de prévention et d'engagement de la jeunesse à la Fauconnière. L'inauguration d'un distributeur de protections hygiénique aura lieu à la Maison des Habitants Marc Sangnier à 16h. G**

**Demain se prépare ici !**

Pour rappel, le **5 juillet**, une journée de prévention, de sport et de partage est organisée pour les 5-25 ans de 14h00 à 20h30 à la **Maison des Habitants Marc Sangnier** et au cinéma Jacques Prévert.

Retrouvez le programme en scannant le QR code ci-contre.



**DEMAIN SE PRÉPARE ICI!**  
AVEC LA JEUNESSE!

**SAMEDI 5 JUILLET** 14H00 - 20H30  
MAISON DES HABITANTS MARC SANGNIER & CINÉMA JACQUES PRÉVERT  
POUR LES 11-25 ANS

**DU LUNDI 7 JUILLET  
AU VENDREDI 8 AOÛT**

**SUR L'ESPACE JACQUES BREL,  
AU PARC DE LA PATTE D'OIE,  
& AU TIERS LIEU "LE TÉLÉGRAFF"**

**SPORTS - ATELIERS CRÉATIFS - JEUX  
STRUCTURE GONFLABLE - CINÉMA PLEIN AIR -  
- SPECTACLES - DÉTENTE - CIRQUE -**

**NOCTURNES LES MERCREDIS SOIR**



Soutenu par



## Gonesse part en vacances avec les Quartiers d'Été

Pendant tout l'été, Gonesse se transforme en petite station balnéaire avec ses quartiers d'été, un rendez-vous familial et festif au soleil et même avec un peu de sable dans les chaussures !

**D**u 7 juillet au 8 août, Gonesse devient une aire de jeux estivale. Dans le cadre des Quartiers d'Été, la ville propose une joyeuse programmation sur deux sites : le parvis de la salle Jacques Brel jusqu'au 2 août, puis au Parc de la Patte d'Oie du 4 au 8 août. Au programme : animations, sport, culture, détente, spectacles, sorties en base de loisirs et sorties à la mer...

Terrain multisport, château gonflable, ventrigriss, plateforme aquatique, sans oublier les nombreux ateliers créatifs ou de bien-être, du yoga à la peinture sur galet, des Kaplas à l'aromathérapie, chacun trouvera de quoi s'amuser.



### Des structures gonflables les samedis

Chaque samedi, des structures gonflables seront proposées :

- **Samedi 12 juillet**, ambiance glisse avec le Radical Run et un toboggan géant pour un démarrage tout en rebondissements.
- **Samedi 19 juillet**, la Double faucheuse et une structure Freestyle Run seront présentes. Un défi sportif dans une ambiance iodée !
- **Samedi 26 juillet**, un Laser Game en plein air, pour jouer les agents secrets dans un décor urbain.
- Enfin, **samedi 2 août**, retrouvez un taureau mécanique, un duel élastique ainsi qu'un combat de joute 2 contre 2 pour clore les festivités en beauté.

### Des sorties à la mer

Des sorties à la mer sont prévues tout au long des quartiers d'été. Les inscriptions se feront à la salle Jacques Brel de 14h à 18h du lundi au samedi :

- Samedi 19 juillet - Plage de Honfleur
- Samedi 26 juillet - Deauville
- Samedi 2 août - Le Touquet

### Ouverture du Tiers Lieu "Le Télégraff"

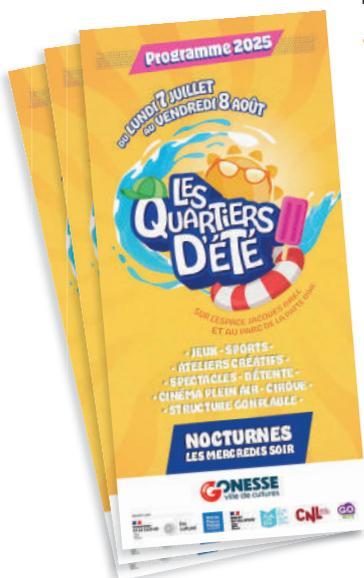
Inauguré dans l'ancienne école municipale de musique le 12 juin dernier, *Le Télégraff*, situé au 3 rue de Paris, ouvre ses portes **du lundi 7 juillet au samedi 26 juillet de 14h à 18h**. Au programme : activités en famille, animations, jeux de société, jeux en bois, chantier graff et dégustation des jus de fruits en terrasse. Une soirée musicale y sera organisée **le soir du jeudi 17 juillet de 19h à 23h** avec animation et buffet froid.



### Des nocturnes les mercredis soirs dans les quartiers de la ville

Des nocturnes auront lieu dans les quartiers de la ville une fois par semaine du 9 juillet au 30 juillet :

- **Mercredi 9 juillet - Parvis de la salle Jacques Brel** : Spectacle sur les rails (Cie Lombric Spaghetti).
- **Mercredi 16 juillet - Maison des Habitants Louis Aragon** : Soirée champêtre, initiation au Kalam et au cirque (avec SHAM Spectacles).
- **Mercredi 23 juillet - Parvis de la salle Jacques Brel** : Spectacle Métalo-vivace (Cie Monsieur le Directeur) puis séance de cinéma en plein air "Linda veut du Poulet".
- **Mercredi 30 juillet - Maison des Habitants Ingrid Betancourt**: Danse par Akwaaba, musique populaire, guinguette par SHAM Spectacles et bal populaire par l'association cœur musical.



### Des stages pour s'initier à l'art du cirque

Du mercredi 16 juillet au vendredi 1<sup>er</sup> août, le cirque Reno vous accueille sur l'espace Jacques Brel pour vous apprendre à jongler, le trapèze ou encore améliorer votre sens de l'équilibre :

- **Formule stage** (*inscription à la semaine par mail à [education@mairie-gonesse.fr](mailto:education@mairie-gonesse.fr)*) du lundi au vendredi de 10h à 12h et représentations les vendredis à 17h.
- **Formule découverte par créneaux de 30 min.** (*inscription à l'espace Jacques Brel*)  
Les jeudis : 15h30 / 16h / 17h / 17h30  
Les vendredis : 15h30 / 16h / 17h



> Retrouver le programme complet des quartier d'été dans votre boîte aux lettres, sur le site internet de la ville ou via le QR code ci-contre. 



# Concertation relative à la modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme

Dans le cadre de sa politique d'aménagement et de développement urbain, la commune a engagé une procédure de modification n°6 de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), conformément à l'arrêté municipal n°507/2024 du 24 décembre 2024.

Cette modification a pour objectif d'adapter le document d'urbanisme aux évolutions du territoire communal en matière de logement, d'activités économiques et de cadre réglementaire. Conformément aux articles L.103-2 et suivants du code de l'urbanisme, une concertation préalable doit être menée afin d'associer les habitants, les usagers et les partenaires à la réflexion sur ce projet.

## Les grandes lignes du projet

- La création, modification et suppression de secteurs identifiés au Contrat de Développement Territorial dans lesquels sont autorisées de nouvelles opérations de construction de logements en zone C du Plan d'Exposition au Bruit ;
- Le changement d'un zonage, la suppression d'un emplacement réservé et la modification de la règle du retrait des constructions depuis les voies et emprises publiques afin de permettre la réalisation d'une zone d'activité économique sur l'îlot d'activité du Chemin Vert ;
- L'assouplissement de la réglementation en zone UG afin de faciliter les projets d'aménagement urbain tout en maintenant les mêmes exigences environnementales ;
- L'introduction de plusieurs amendements au règlement du PLU en vue de clarifier, préciser, compléter et mettre en cohérence certaines dispositions.

## Pourquoi cette concertation ?

La concertation constitue une étape essentielle pour garantir la transparence du projet et recueillir les avis des habitants. Vous pourrez ainsi exprimer vos attentes, poser vos questions et partager vos observations et suggestions pour faire de ce projet un succès collectif. Elle permettra également de prendre en compte les objectifs des Gonessiens concernant l'aménagement du territoire, l'environnement et la qualité de vie à Gonesse.

## Comment y participer ?

- Un dossier comprenant un résumé non technique de la procédure sera consultable à l'accueil de la Direction de l'Urbanisme sise 4 place du Général de Gaulle, 95500 Gonesse ;
- Une page dédiée sera créée sur le site internet de la commune <https://www.ville-gonesse.fr/> afin d'informer le public du suivi de la procédure (rubrique Cadre de vie / Enquêtes publiques / Concertations / Consultations) ;
- Vous aurez la possibilité de formuler vos observations et propositions :
  - Sur un registre papier mis à disposition à l'accueil de la Direction de l'Urbanisme
  - par mail à l'adresse [urbanisme@mairie-gonesse.fr](mailto:urbanisme@mairie-gonesse.fr) ;
  - par voie postale à l'adresse suivante : Monsieur le Maire, 66 rue de Paris, BP 10060, 95503 Gonesse Cedex.

> La concertation publique durera 2 mois du 3 juillet au 15 septembre 2025. Le bilan de celle-ci fera l'objet d'une délibération du Conseil municipal. 



## Chi vive a Gonesse deve andare a Leonessa\*

\* Qui vit à Gonesse doit aller à Leonessa

**D**u 6 au 12 juillet, quinze jeunes Gonessiens vont à Leonessa, chez l'habitant, pour profiter des festivités de l'été dans notre ville jumelle. Leur voyage ne s'arrêtera pas là : du 13 au 18, ce seront quinze jeunes de Leonessa entre 16 et 20 ans qui seront logés à Gonesse pour profiter de la fête nationale le 14 juillet.

> Si vous souhaitez héberger du 13 au 18 juillet ceux qui auront accueillis vos enfants, contactez Laetitia Jardin par mail [ljardin@mairie-gonesse.fr](mailto:ljardin@mairie-gonesse.fr) ou par téléphone au 01.34.45.11.06 

## Les coups de cœur de la médiathèque Coulanges

À la médiathèque Coulanges, la sélection de l'été ravira petits et grands. Entre musique, littérature, bande dessinée et animation intergénérationnelle, la médiathèque a concocté une programmation estivale.

**P**our les amateurs de musique qui aiment les sonorités énergiques, le groupe **Amyl and The Sniffers** est à l'honneur avec leur album « **Cartoon darkness** ». Oscillant entre puissance brute et espièglerie rock, ce groupe australien frappe fort : une énergie contagieuse et une précision redoutable pour un résultat aussi explosif que jouissif. Côté littérature, le roman « **Paris Hollywood** » de **Cécile Mury** séduit par sa fraîcheur et son humour. Véritable comédie romantique, ce livre aux accents cinématographiques nous entraîne dans un tourbillon de charme et de légèreté, idéal pour des lectures estivales ensoleillées.

Les plus jeunes ne sont pas oubliés avec l'album tendre et intelligent « **Un amour d'ours** » de **Stéphanie Brillant**. Une belle réflexion sur l'amour, la famille et les émotions, portée par des illustrations chaleureuses. Une lecture à partager en famille, parfaite pour les soirées d'été.

Dans un tout autre registre, la bande dessinée « **Noblesse Oblige** » de **Maureen Alix** propose un univers baroque, mystérieux et palpitant. Entre tensions, secrets de cour et destins croisés, cette série captive dès les premières pages et promet des heures de lecture passionnée.

Enfin, ne manquez pas la dictée géante ouverte à tous, de 8 à 88 ans, le samedi 5 juillet à 10h30. Un moment convivial et stimulant pour s'amuser avec les mots dans une ambiance bienveillante.

> Et pendant tout l'été, la médiathèque Coulanges adapte ses horaires : du 1er juillet au 31 août, elle vous accueille du mardi au vendredi de 14h à 18h, ainsi que le samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h30. Attention toutefois : fermeture exceptionnelle du 4 au 14 août pour inventaire. 



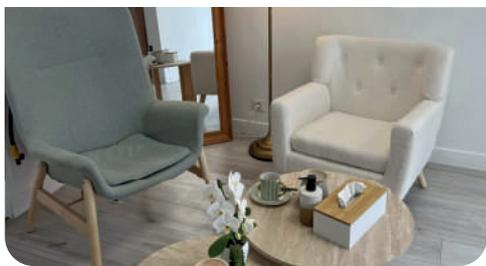
## 10<sup>ème</sup> édition du Festival du court métrage des jeunes : Place aux talents émergents !

Le cinéma Jacques Prévert se prépare à accueillir un événement phare : le Festival du court-métrage des jeunes. Ce festival est bien plus qu'une simple projection de films : c'est une véritable vitrine pour la jeunesse, un tremplin pour les talents et un lieu d'échange autour de l'art cinématographique.

Dans ce cadre dynamique et inspirant, un stage de réalisation est organisé du 21 au 25 juillet au sein même du cinéma Jacques Prévert. Ce stage, entièrement gratuit sur inscription, s'adresse aux jeunes désireux de plonger dans l'univers du cinéma. L'objectif est ambitieux et enthousiasmant : réaliser un court-métrage de A à Z, de l'écriture du scénario jusqu'au tournage.

Le nombre de places étant limité, les jeunes intéressés sont invités à s'inscrire rapidement en envoyant un message à l'adresse suivante : [cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr](mailto:cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr) ou en appelant le 06 09 36 96 78.

> Soutenu par Roissy Pays de France et l'association Labo des Histoires, ce projet promet de faire rayonner le talent local.



## So' Skin, un salon de beauté à Gonesse

Le salon de beauté So' Skin a récemment ouvert ses portes au 11 parc d'activité de la Calarde, offrant des services de bien-être aux habitants. Ce nouvel espace dédié à la beauté et à la détente propose une gamme complète de prestations : soins du visage, massages relaxants, épilations à la cire... le tout dans une atmosphère chaleureuse et apaisante. Petit plus : il est même possible de privatiser le salon pour un moment de soin exclusif, seul(e) ou entre proches.

> Pour prendre rendez-vous : [www.planity.com](http://www.planity.com) ou contactez directement So' Skin au 06 95 39 11 25.

## état civil

### NAISSANCES

9 mai : NASRE-EDDINE Maryam

10 mai : DEMBÉLÉ Moussa

10 mai : KABEYA PINDI Maelle-Nissi

10 mai : MARTINS LOPES Iliana

12 mai : RAHAOUI Sami, Ali

13 mai : KILIC Alya, Elina

14 mai : YILDIZ Célia

15 mai : FAZAL Umamah

18 mai : JEEVAKANTH Kaïliny

19 mai : MAAREF Lyne

19 mai : KOCASLAN Elias

19 mai : RABIA Lyn, Rose

22 mai : ARICHI Janna

25 mai : KEITA Badra-Aliou

27 mai : BETTAIEB Adem, Youssef

28 mai : SINGH Zaaviar

### MARIAGES

31 mai : VIGNESWARAN Vinoth Kévin et CALDICOTE Valentine Marie

# CE MOIS-CI DANS VOTRE CINÉMA

## LE PROGRAMME du 9 juillet au 2 septembre 2025

Films en VF sauf mention contraire

\* Séance avec sous-titres à l'écran adaptée pour les spectateurs sourds ou malentendants

Film présenté au Festival de Cannes

SEMAINE DU 9 AU 15 JUILLET		Durée	Merc. 9	Jeu. 10	Vend. 11	Sam. 12	Dim. 13	Lun. 14	Mar. 15
<b>ELIO</b> 	<b>1h39</b>		14h	14h30	10h	14h		16h	11h
<b>LITTLE FILM FESTIVAL CHOUETTE, UN JEU D'ENFANTS</b> 	<b>38 min</b>			10h30			11h Ciné-Ptits Loups		10h
<b>DRAGONS</b> 	<b>2h05</b>		10h30		14h		14h		14h
<b>AVIGNON</b>	<b>1h43</b>		20h30		16h15	18h	16h15	14h	16h15
<b>28 ANS PLUS TARD</b>  	<b>1h55</b>		18h15		20h15			18h	20h30
<b>13 JOURS 13 NUITS</b>	<b>1h52</b>		16h	16h30		20h	18h15	20h15	18h15
<b>DIFFÉRENTE</b> 	<b>1h40</b>			11h30	18h15	16h			
SEMAINE DU 16 AU 22 JUILLET			Merc. 16	Jeu. 17	Vend. 18	Sam. 19	Dim. 20	Lun. 21	Mar. 22
<b>LITTLE FILM FESTIVAL - AVANT-PREMIÈRES SHAUN LE MOUTON : LA FERME EN FOLIE</b> 	<b>50 min</b>			10h30				14h	
<b>AMÉLIE ET LA MÉTAPHYSIQUE DES TUBES</b>  	<b>1h17</b>		14h	14h30		14h			14h Ciné-Atelier
<b>ELIO</b> 	<b>1h39</b>		10h30				14h		16h
<b>MARIUS ET LES GARDIENS DE LA CITÉ PHOCÉENNE</b> 	<b>1h25</b>		16h		14h Chasse au Trésor	18h		16h 20h	10h
<b>LE GRAND DÉPLACEMENT</b>	<b>1h22</b>		18h	16h	20h		16h15	18h	
<b>L'ACCIDENT DE PIANO</b>	<b>1h28</b>				18h	20h	18h	10h30	20h
<b>ONCE UPON A TIME IN GAZA (VO)</b> 	<b>1h27</b>		20h		10h30	16h			18h
SEMAINE DU 23 AU 27 JUILLET			Merc. 23	Jeu. 24	Vend. 25	Sam. 26	Dim. 27	Lun. 28	Mar. 29
<b>CINÉMA EN PLEIN AIR - PARKING SALLE JACQUES BRÉL LINDA VEUT DU POULET!</b>  	<b>1h16</b>		22h Gratuit						<b>FERMETURE ESTIVALE DU 28 JUILLET AU 19 AOÛT INCLUS</b>  <b>RÉOUVERTURE MERCREDI 20 AOÛT</b>
<b>FALCON EXPRESS</b> 	<b>1h26</b>		14h	14h30	16h45	14h	14h		
<b>JURASSIC WORLD : RENAISSANCE</b>	<b>2h13</b>		10h (VO) 16h (VF)	16h30 (VF)	20h30 (VF)	18h (VO)	16h (VF)		
<b>FI LE FILM</b>	<b>2h35</b>		20h30 (VF)	10h30 (VF)	14h (VF)	20h30 (VF)	18h30 (VO)		
<b>RAPACES</b> 	<b>1h44</b>		18h30		18h30	16h			
SEMAINE DU 20 AU 26 AOÛT			Merc. 20	Jeu. 21	Vend. 22	Sam. 23	Dim. 24	Lun. 25	
<b>LES SCHTROUMPFS LE FILM</b> 	<b>1h32</b>		14h		14h15	14h	14h	16h15	14h
<b>LITTLE FILM FESTIVAL - AVANT-PREMIÈRES TIMIOCHE</b> 	<b>41 min</b>		10h		10h30 Ciné-Conte				
<b>COMME DES RICHES</b>	<b>1h50</b>		16h	10h30	20h30		16h	14h	
<b>SUPERMAN</b>	<b>2h09</b>		18h15 (VF)	16h (VF)		20h (VF)	18h15 (VO)	18h (VF)	10h30 (VF)
<b>LA TRILOGIE D'OSLO - RÊVES (VO)</b>	<b>1h50</b>		11h		16h	18h			20h15
<b>LES FILLES DÉSIR</b> 	<b>1h33</b>			14h		16h		20h30	18h30
<b>EDDINGTON (VO)</b> 	<b>2h27</b>		20h30		18h			10h	16h
SEMAINE DU 27 AOÛT AU 2 SEPT.			Merc. 27	Jeu. 28	Vend. 29	Sam. 30	Dim. 31	Lun. 1 <sup>er</sup>	Mar. 2
<b>LES BAD GUYS 2</b> 	<b>1h44</b>		14h	14h30		14h	14h		
<b>LITTLE FILM FESTIVAL WALLACE ET GROMIT : LES INVENTURIERS</b> 	<b>54 min</b>			10h30	10h30 Ciné-Ptit-Déj				
<b>DRACULA</b>	<b>2h09</b>		18h30 (VO)		20h15 (VF)	18h15 (VF)	18h30 (VO)	16h (VF)	14h (VF) 
<b>LES 4 FANTASTIQUES, PREMIERS PAS</b>	<b>2h10</b>		16h (VF)		16h15 (VF)	20h30 (VF)	16h (VF)	20h30 (VO)	16h15 (VF)
<b>À FEUX DOUX (VO)</b> 	<b>1h30</b>		20h45	16h30	18h30			14h	18h30
<b>LA TRILOGIE D'OSLO - AMOUR (VO)</b>	<b>1h59</b>		10h30		14h	16h		18h15	20h15

## Pour Gonesse, vivre l'avenir

Depuis 2020, malgré les crises sanitaires et les incertitudes nationales, notre équipe municipale est restée fidèle à son engagement : transformer Gonesse pour répondre aux besoins de ses habitants et préparer l'avenir.

L'éducation a été une priorité : ouverture de la crèche Juliette Gréco (+45 places), inauguration de la nouvelle école Marc Bloch en 2022, rénovation de six écoles, soutien au Programme de Réussite Éducative, et développement du projet 0-25 ans. Des actions ont aussi vu le jour pour la jeunesse avec de nouveaux espaces jeunes, des permanences d'orientation emploi, et les Assises de la Jeunesse.

Dans le domaine sportif et culturel, nous avons inauguré le complexe Eugène Cognevaut et son terrain Jean-Pierre Papin, initié les semaines olympiques et paralympiques réunissant toutes les écoles de la ville. En 2023, c'est la première Fête de la Ville qui a été lancée et dont la dernière édition en juin dernier a réuni plus de 4 000 Gonessiennes et Gonessiens.

Sur le plan de la santé, deux nouvelles maisons de santé ont été ouvertes, une aire de jeux inclusive a été créée, et des actions de prévention de la santé renforcées avec des forums maternité et des sensibilisations tout au long de l'année. Pour les seniors, nous avons favorisé le maintien à domicile, distribué plus de 6 500 colis de fin d'année depuis 2020 et multiplié les sorties intergénérationnelles.

Côté urbanisme et logement, plus de 550 logements ont été livrés, dont plusieurs résidences intergénérationnelles, avec une politique forte contre l'habitat indigne. La ville a aussi réhabilité ses voiries, soutenu les commerces locaux et accompagné les plus fragiles grâce à une aide sociale efficace et ciblée. Nous avons créé depuis mai 2025 une mutuelle communale, à destination de tous les Gonessiens et permettant un meilleur accès au soin.

Pour renforcer la sécurité, notre Police municipale a été considérablement étoffée et la ville compte aujourd'hui 114 caméras de vidéo protection et un nouveau poste de police ouvrira ses portes en 2025. Autre avancée significative : la mise en place de la zone bleue résidentielle, une mesure concrète pour rendre le stationnement aux habitants, sans le rendre payant pour autant ! Ce système permet à chacun de stationner plus facilement, tout en évitant l'occupation prolongée par des véhicules extérieurs ou ventouses. Un juste équilibre entre accessibilité, gratuité et tranquillité tout en respectant le code de la route et les règles de civilité.

Tout cela a été réalisé sans hausse des impôts locaux depuis 2016 et avec une gestion saluée par la Chambre Régionale des Comptes, et un effort soutenu de recherche de subventions pour permettre de nouveaux projets de voir le jour tout au long de l'année.

Dans quelques jours débiteront les Quartiers d'été, à destination de toutes les familles Gonessiennes qui pourront profiter d'activités estivales et pour tous les âges. Nous espérons vous y rencontrer nombreux pour partager des moments de convivialité et de jeux.

En attendant de vous retrouver à la rentrée, les élus du groupe Majoritaire vous souhaite à toutes et tous d'excellentes vacances d'été !

Patrice Richard

## Groupe communiste et republicain

### UN ÉTÉ TRÈS ATTENDU

La fin de l'année scolaire, en décalage avec l'année civile, entraîne également un ralentissement du rythme des activités économiques, tout comme de la sphère politique, et donc de l'activité municipale. Le mois de juin a été très riche en manifestations avec notamment la tenue des assemblées de quartiers, la fête de la Ville et la brocante sans oublier l'inauguration d'un Tiers lieu en centre-ville. Des moments forts qui ont permis à la population de rencontrer et d'échanger avec l'équipe municipale. Fin juin est aussi le délai fixé aux collectivités pour clôturer l'exercice budgétaire de l'année précédente. Le compte administratif 2024 a donc été présenté au conseil municipal du 23 juin. Il en ressort que ; dans un contexte financier contraint, et sans avoir augmenté les taux d'imposition communaux, la ville a poursuivi la dynamique de ses investissements et la réalisation de son plan d'action. Les résultats confirment la santé financière de la collectivité qui affiche une épargne brute de 7,5 M. en augmentation par rapport à 2023 et qui porte sa capacité de remboursement de la dette à 5 ans, bien inférieurs à la cote d'alerte de 12 ans. La situation financière de la ville est donc saine et ne l'expose à aucun danger. On ne peut que regretter le retard pris dans certains travaux, notamment ceux de la piscine et de la restructuration du gymnase attendant, retard lié aux difficultés économiques des entreprises.

C'est devenu une coutume, les Quartiers d'été vous donnent rendez-vous dès le 7 juillet. Les services de la ville et les associations vous proposeront cette année encore de nombreuses animations sportives, culturelles, des sorties, dans une ambiance de convivialité et de rencontre. L'état ayant réduit fortement sa dotation (- 23 %), la ville a compensé et augmenté sa participation financière. Car la période des congés est une période nécessaire à chaque homme et femme pour se ressourcer physiquement et moralement. N'oublions pas que les congés payés ont été gagnés en 1936 par le Front Populaire dans un contexte politique et économique difficile. C'est pourquoi, aujourd'hui il ne doit pas y avoir d'oubliés de vacances. Venez nombreux participer aux activités proposées, ou simplement vous reposer dans un cadre estival à la Salle J Brel, ou au Parc de la Patte d'Oie.

### PLAN CANICULE

L'été est aussi sujet à des périodes de canicule, où les températures vont de 35° le jour à 20° la nuit. Le réchauffement climatique rend ces épisodes de plus en plus fréquents. Ville solidaire, Gonesse pense à toutes celles et ceux qui pourraient traverser ces périodes avec difficulté. Le CCAS renvoie toutes les personnes de plus de 60 ans isolées, malades ou en situation de handicap. En cas de canicule, ses agents les contacteront par téléphone, ou, en leur rendant visite pour s'assurer que tout va bien. Alors, n'hésitez pas à vous signaler auprès de la mairie.

Bel été à toutes et tous !!!!

Les élus : Corinne Queret et Ouiza Khallef

Françoise Hennebelle

## Ensemble pour Gonesse

UN ÉTÉ ENGAGÉ, FESTIF ET SOLIDAIRE POUR TOUS LES GONESSIENS / À Gonesse, nous croyons profondément que chaque saison est une opportunité d'agir pour nos habitants. L'été ne fait pas exception. Cette période, souvent attendue avec impatience par les familles, doit être synonyme de plaisir, de partage, de lien social mais aussi de justice sociale. C'est dans cet esprit que notre groupe Ensemble pour Gonesse s'engage aux côtés des services municipaux pour faire de cette saison estivale un temps fort au service de toutes et tous.

Nous avons souhaité que les quartiers soient animés, vivants, accueillants. Grâce au dispositif "Quartiers d'été", les Gonessiens, petits et grands, profiteront de nombreuses activités culturelles, sportives et festives. Animations de rue, tournois, jeux, concerts, ateliers : tout est pensé pour que la ville reste dynamique, même pendant les vacances. Et cela, gratuitement, dans tous les quartiers, pour que chacun se sente concerné, quel que soit son âge ou sa situation.

Les équipes de la Maison des Habitants proposeront aussi un beau programme avec des sorties à la mer, des ateliers créatifs, des activités intergénérationnelles et des temps de répit pour les familles qui restent à Gonesse. Ces moments sont essentiels pour lutter contre l'isolement, créer du lien et offrir à tous un vrai bol d'air estival. Autre rendez-vous marquant : le cinéma en plein air à la salle Jacques Brel. Une belle façon de faire vivre la culture autrement, dans un esprit de proximité et de convivialité. Car la culture doit aller à la rencontre de chacun, sortir des lieux traditionnels pour investir l'espace public, à la portée de tous.

Nous plaçons également la jeunesse au cœur de nos priorités. Le stage "Savoir nager" est un engagement fort. Trop d'enfants n'accèdent pas à cette compétence essentielle. Apprendre à nager, c'est une question de sécurité, d'égalité des chances, mais aussi d'émancipation. C'est un droit fondamental que nous continuerons à défendre pour chaque enfant gonesse.

NOUS REVENONS AUSSI AVEC FIERTÉ SUR DEUX ÉVÉNEMENTS MAJEURS DE CE DÉBUT D'ÉTÉ / La Fête de la Ville, organisée sur deux jours, fut une véritable réussite populaire. Elle a rassemblé des milliers de Gonessiens autour d'un programme festif, riche et pensé pour tous les âges. Merci à l'ensemble des services municipaux mobilisés, et un grand bravo au service des sports, dont le travail remarquable a permis un événement à la hauteur de notre ambition collective.

Autre temps fort : l'inauguration du tiers-lieu, nouvel espace d'échange, d'innovation et d'engagement citoyen. Ce lieu ne demande qu'à vivre et à être investi. Il appartient désormais aux habitants, aux associations, aux jeunes, aux porteurs de projets. C'est une formidable opportunité pour faire émerger les idées, les talents et les envies à l'échelle locale.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été à Gonesse, dans notre ville que nous aimons profondément et que nous continuerons à faire avancer avec vous et pour vous.

Ensemble pour Gonesse  
Unis, engagés, à vos côtés.

Florent Roucan  
Ramata Diop  
Djeneba Camara

## Groupe d'Opposition Municipale Un nouveau souffle pour Gonesse

ÉCOUTER LES GONESSIENS, UNE PRIORITÉ ABSOLUE

Alors que les réunions de quartier sont faites pour échanger avec les habitants et imaginer ensemble des pistes de solution, elles se sont transformées au fil des ans en opérations de propagande municipale ne laissant aucune place au débat et à la discussion.

Résultat : de plus en plus de participants déçus, qui ne peuvent pas s'exprimer, et qui viennent une ou deux fois puis ne viennent plus. Pourtant, la démocratie participative est indispensable au bon fonctionnement d'une ville.

Nous aimerions aller plus loin en mettant en place un budget participatif et des référendums locaux sur des sujets majeurs : stationnement, circulation, armement de la police municipale, grands travaux (par exemple : êtes-vous en faveur de la rénovation de la salle J.Brel à 10 millions d'euros ou préférez-vous faire une rénovation restreinte 10 fois moins chère et prendre un peu plus de temps pour réaliser une nouvelle salle neuve ?).

Après 30 ans de mandat, le maire est désormais dépassé. Il pense avoir raison sur tout et n'écoute plus personne. C'est bien dommage.

Dernier exemple en date de cette pratique du pouvoir sans aucune concertation : la rénovation du parking de la Place du général De Gaulle, devant la mairie, qui n'a même pas été soumise à l'approbation du Conseil municipal. Alors qu'on aurait pu en faire une « place de village » attractive, la municipalité fait un réaménagement qui va coûter 500 000 € et ne crée quasiment pas de place de stationnement supplémentaire. Une nouvelle occasion ratée.

A QUELQUES MOIS DES ÉLECTIONS, C'EST LA FUITE EN AVANT

Les élections municipales auront lieu en mars 2026, mais la campagne électorale est déjà engagée. Ce dernier mandat est globalement raté, marqué par les divisions de la majorité municipale (guerre Blazy-Tibi, exclusion de plusieurs adjoints, conflits internes), les retards énormes dans les projets (piscine fermée depuis 4 ans, aménagement de la friche de l'hôpital en panne depuis 2020) et une indifférence aux problèmes du quotidien (sécurité, commerces, entretien de la commune). Nous, l'opposition, qui représentons 49,7 % des Gonessiens et n'avons perdu les élections municipales de 2020 que de 42 voix sur plus de 6 200, n'avons cessé d'alerter, de réclamer un changement de cap et de faire des propositions. Mais nous n'avons pas été entendus.

Depuis quelques semaines, le maire multiplie les annonces. Ce sont des projets mal ficelés, montés à la va-vite (par exemple, le tiers lieu du centre-ville ouvert en urgence dans des locaux vétustes), souvent non financés. Mais la communication fonctionne à plein, aux frais des Gonessiens, avec notamment une interview de 2 pages dans le dernier Gonesse.

Notre équipe est déjà en ordre de bataille pour faire des propositions concrètes et chiffrées. N'hésitez pas à rejoindre nos groupes de travail thématiques.

Nous vous souhaitons un bon été.

Contact : pourgonesse@gmail.com - 06.80.71.81.05  
FB : #pourgonesse

Cedric Sabouret

## Groupe d'Opposition Municipale Agir pour Gonesse

GONESSE : DES TRAVAUX EN URGENCE... ET EN PLEINE CAMPAGNE ?

A quelques mois des élections, Mr Le Maire et sa majorité lancent des travaux coûteux non prévus dans le Plan Pluriannuel d'investissement, sans débat ni transparence. Ces dépenses précipitées interrogent ; s'agit-il de répondre à l'intérêt général ou de préparer une réélection ? Pendant ce temps les finances de la Ville se fragilisent et les priorités réelles sont repoussées ? Nous appelons à une gestion responsable pas à des effets d'annonce de dernière minute. Gonesse mérite mieux qu'une campagne financée par son budget.

URBANISATION DE LA FRICHE DE L'ANCIEN HOPITAL : UN PROJET MAJEUR, UN PROMOTEUR IMPOSE ET UNE OPACITÉ TOTALE ! Réunion publique du centre-ville du 4 juin 2025

Ce que je viens d'entendre en réunion publique est je dois le dire stupéfiant. Mr Le Maire vient de faire présenter au public Gonesse un promoteur et un architecte comme les futurs aménageurs de la friche de l'ancien centre hospitalier de Gonesse. Et plus encore : l'architecte a détaillé les grandes lignes du projet en évoquant notamment toutes ses caractéristiques comme si tout cela était déjà tranché, arrêté, validé. Je rappelle qu'un 1er opérateur, la société Pichet, avait été désigné à l'issue d'une procédure formalisée conduite en lien avec l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF), à qui la Ville a confié la maîtrise foncière de cette opération. Or ce soir, on nous présente un nouveau partenaire, BROWNFIELDS, sans que nous n'ayons eu la moindre information en CM sans qu'aucune délibération ne soit venue encadrer cette annonce, sans que l'on puisse retrouver, à ce stade, la trace d'un nouvel appel à manifestation d'intérêt ou de la moindre publication officielle de l'Établissement Public Foncier d'Île de France.

Il me semble fondamental que les élus comme les citoyens soient pleinement informés. C'est la raison pour laquelle j'ai posé la question au CM de lundi soir, sans qu'on me réponde en prenant prétexte du délai de transmission de la question. Alors je pose la question publiquement. Quelle est la base juridique de cette nouvelle désignation ? Y a-t-il eu une nouvelle procédure ? Une convention ? Une délibération de l'EPFIF ? Nous ne pouvons accepter qu'un projet d'une telle envergure soit annoncé de manière aussi désinvolte, au détour d'une réunion publique électorale, comme si tout était déjà ficelé, sans que les procédures soient respectées, sans transparence. J'exige que toute la lumière soit faite sur cette désignation et sur l'état d'avancement du projet. Il ne suffit pas de poser des intentions en assemblée publique pour en faire une décision légitime. Il y a des règles et une exigence de transparence que le Maire ne peut balayer d'un revers de main. J'attends donc des réponses probantes.

En cette Fin d'Année scolaire, Nous « Groupe Agir pour Gonesse » tenons à souhaiter à tous les Gonessiens un très bel été, reposant et ensoleillé. Prenez soin de vous - On reste mobilisés.

Claude Tibi

La prochaine séance publique  
du Conseil municipal aura lieu le

**LUNDI 29 SEPTEMBRE**

**À 19H00 EN SALLE DU CONSEIL**

Vous pourrez assister en présentiel aux débats et les retrouver en ligne dès le lendemain sur le site de la Ville

**WWW.VILLE-GONESSE.FR**

rubrique Ma Ville/Les Conseils municipaux

### EN LIGNE

 [www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr)

 @villedeGonesse

 @villedeGonesse

 Ville de Gonesse

### CONTACTS

**Accueil de l'Hôtel de ville :**  
01 34 45 11 11

**Direction de l'Aménagement Urbain :**  
01 34 45 19 56

**Police municipale :**  
01 30 11 89 89

### HORAIRES

**Hôtel de ville, 66 rue de Paris**

*Lundi et mardi 14h-19h*

*Mercredi et jeudi*

**9h-12h30 et 14h-17h30**

*Vendredi 9h-12h30 et 14h-19h*

**Pôle Population Éducation et Solidarité, 1 avenue Pierre Salvi**

*Lundi 9h-12h et 13h30-17h30*

*Mardi 13h30 et 17h30*

*Mercredi 9h-12h et 13h30-17h30*

*Jeudi 9h-12h et 13h30-17h30*

*Vendredi 9h-12h*

*Samedi 9h-12h*

**Cimetière, rue du Thillay**

*Du lundi au vendredi 8h-17h*

*Samedi, dimanche*

*et jours fériés 9h-19h*

**Déchèterie, 17 rue Gay Lussac**

*Du lundi au vendredi*

**9h-12h et 14h-18h30**

*Samedi 9h-18h30*

*Dimanche 9h-13h*

**Le Gonesse #311** - Imprimé à 12 000 exemplaires - Mensuel des habitants de la ville de Gonesse

**Directeur de la publication :** Jean-Pierre Blazy - **Directrice de la communication :** Karine Gautreau - **Rédaction et secrétariat de rédaction :** Sébastien Lantrade - **Maquette :** Nicolas Gommez -

Fiona Leterrier - **Photos :** Ville de Gonesse, Pierre Pineau -

**Photogravure et imprimerie :** Public Imprim - **Administration :**

Service communication, 5 rue Furmanek BP 10060 95503 Gonesse

Cedex - **Tél. :** 01 34 45 11 22 (service communication) - **ISSN :** 1257 0621.

Si vous ne recevez pas le Gonesse ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

# Soirée Champêtre

du 14 juillet 2025

parc de  
l'hôtel de ville

- 18h00 -

Apéritif citoyen + dîner

- 19h30 -

Grand bal

- 22h00 -

Départ de la marche  
aux flambeaux

- Toute la soirée -

Animation DJ

- 22h30

Grand feu  
d'artifice

depuis le Golf de Gonesse

Code vestimentaire

BLEU

BLANC

ROUGE

WWW.VILLE-GONESSE.FR

@VILLEDEGONESSE



**GONESSE**  
ville de cultures